

## Cahier des charges AAP SFR Confluences 2024

La SFR Confluences lance l'édition 2024 de son appel à projets annuel à destination des chercheur.se.s et des doctorant.e.s de nos huit laboratoires en LLSHS pour soutenir des projets de recherche interdisciplinaires.

Les propositions doivent s'inscrire dans **la logique d'interdisciplinarité portée par la SFR**. Elles associeront donc **au moins deux membres de deux laboratoires angevins**.

Seront priorisés les projets entrant dans les thématiques prioritaires de la SFR :

- La thématique de l'enfance et de la jeunesse
- La thématique tourisme, culture, territoire
- La thématique des études de genres et de discrimination
- La thématique du végétal, de l'alimentation et de l'environnement
- La thématique de la santé et du bien-être

ou se rattachant à l'un des axes de la SFR :

Axe 1 : Patrimoines, écritures, traumatismes et cultures

Axe 2 : Changement social : genre, discriminations et inégalités

Axe 3 : Cultures du végétal et environnement

Axe 4 : Risques, comportements, expériences, numérique

Axe 5 : Tourisme, territoires, solidarités

Axe 6 : Santé et sociétés

**Les projets éligibles sont les suivants :**

### **1. Des projets interdisciplinaires**

Les projets concernés pourront être divers : études ou enquêtes, séminaires, journées d'étude, masterclasses, conférences, publications (liste non exhaustive).

Les dépenses éligibles sont :

- frais de traduction, de relecture, d'édition ;
  - achats de livres, logiciels, bases de données, petits équipements ;
  - stage (sauf pour l'appel Doctorants);
  - frais de mission entrante (déplacements, hôtellerie, restauration...)
- pour participer à des événements scientifiques (séminaires, conférences, masterclasses...), ou pour participer à un projet de recherche (développement de réseau, réunion de travail, enquête...)

- frais de mission sortante à visée interdisciplinaire pour participer à un projet de recherche (développement de réseau, réunion de travail, enquêtes...)

## **2. Des actions de valorisation originales impliquant des partenaires extérieurs hors universités**

Les actions concernées sont (liste non exhaustive) : performances artistiques, podcasts, travail dans les quartiers, etc.

Les dépenses éligibles sont :

- prestations de services (interventions artistiques, travaux d'éditions, réalisations de supports multimédia...).
- frais liés à des interventions à l'extérieur (déplacements ...)

### **Montant du financement :**

**Pour les chercheur.se.s :** chaque demande ne devra pas dépasser 500 €. Dans le cas d'un projet impliquant au minimum trois membres d'au moins deux laboratoires et trois disciplines, la demande pourra être relevée jusqu'à 1000 €.

**Pour les doctorant.e.s :** chaque demande ne devra pas dépasser 200 €. Dans le cas d'un projet impliquant au minimum trois membres d'au moins deux laboratoires et trois disciplines, la demande pourra être relevée jusqu'à 500 €.

### **Calendrier :**

**La date limite pour le retour des propositions est fixée au 25 mars 2024.** Elles devront être envoyées par email à Ivana Cernanova : [ivana.cernanova@univ-angers.fr](mailto:ivana.cernanova@univ-angers.fr)

La sélection des projets retenus sera faite en Conseil de Direction de la SFR le 29 mars 2024 après instruction de l'équipe de direction de la SFR Confluences. Les résultats de l'AAP seront communiqués autour du 3 avril 2024.

Les dépenses devront être engagées avant le 25 novembre 2024.

**FICHE A COMPLETER – AAP SFR CONFLUENCES 2024**

<b>Statut des demandeurs</b>	<input type="checkbox"/> Chercheur.se <input type="checkbox"/> Doctorant.e
<b>Objet du projet :</b> Les projets concernés : études ou enquêtes, séminaires, journées d'étude, publications, actions de valorisation (liste non exhaustive)	
<b>Equipe du projet et unités de recherche de rattachement</b>	Porteur principal :  Equipe :
<b>Disciplines et laboratoires concernés.</b> <b>Inscription dans le ou les axes de la SFR Confluences</b>	
<b>Présentation du projet</b> (en une page maximum)	

**Somme demandée et nature des dépenses envisagées :**

- **Chercheur.se** : 500 € maximum, 1000 € maximum si au moins 3 disciplines concernées
- **Doctorant.e** : 200€ maximum, 500€ maximum si au moins 3 disciplines concernées

**Budget prévisionnel :**

RECETTES		DÉPENSES	
Subventions confirmées ou en demande (AAP, laboratoires, etc)	Montant	Nature de la dépense (cf. liste de dépenses éligibles)	Montant
AAP SFR	€		€
	€		€
	€		€
	€		€
<b>TOTAL</b>	<b>€</b>	<b>TOTAL</b>	<b>€</b>

**La fiche est à retourner, dûment complétée, avant le lundi 25 mars 2024, à Ivana Cernanova : [ivana.cernanova@univ-angers.fr](mailto:ivana.cernanova@univ-angers.fr)**